



Parcoursup : créer 10.000 nouvelles places pour la rentrée, mission impossible ?



Ouvrir 10.000 places supplémentaires d'ici à septembre dans les formations les plus demandées : c'est l'engagement pris par le gouvernement pour faire face à la hausse de la démographie étudiante. Ces ouvertures doivent s'ajouter aux 21.000 déjà réalisées dont 17.000 à l'université et 4.000 en BTS.

Un investissement "inédit" mais tardif

Un "investissement inédit" pour la ministre de l'Enseignement supérieur mais **dont la faisabilité est d'emblée questionnée par les acteurs concernés**. "Je ne vois pas comment créer autant de places si rapidement. Nous pouvons réfléchir à un plan pour l'année prochaine. Mais pour la rentrée 2018...", glisse perplexe Rodolphe Dalle, le président de l'Assemblée des directeurs d'IUT. Un scepticisme partagé par le président de la CPU (Conférence des présidents d'université), Gilles Roussel. "Tout cela arrive un peu tard... Depuis le début, nous avons dit qu'il manquerait 10.000 places pour la rentrée. **Nous allons avoir une vraie difficulté à concrétiser cette annonce** d'autant plus dans les formations déjà en tension, avance le président de l'Upem. Ces dernières ont encore peu de visibilité sur les 'oui définitifs' sur Parcoursup. Pour l'instant, leur préoccupation est de savoir quels étudiants elles vont accueillir, comment les gérer avant d'envisager d'en augmenter le nombre..."

Lire aussi. Parcoursup : à quand le décollage ?

Le Snesup-FSU, hostile à la réforme, voit dans cette annonce tardive **un moyen pour le ministère d'huiler davantage la machine Parcoursup** alors que de nombreux élèves restent encore sur liste d'attente. À l'inverse, Jimmy Losfeld, le président de la Fage, estime que ces créations interviennent dans "la bonne temporalité", justement au regard de la procédure Parcoursup. "Le vrai sujet, c'est de voir où créer ces places et c'est uniquement une fois que la moulinette a tourné que l'on peut le faire. Ce n'était pas possible il y a cinq mois", estime-t-il.

Des contraintes de locaux et de postes

Le timing de cette annonce se heurte aussi à la difficulté de recruter dans l'urgence des enseignants. "L'augmentation des capacités d'accueil peut se faire à la marge dans les formations qui ont fait le plein il y a quelque temps et font face à moins de demandes. Mais **il reste la contrainte des locaux et des ressources humaines...**", note ainsi Rodolphe Dalle. "Les universités qui pourront le faire le feront mais on ne peut pas pousser les murs, on arrive au bout.

Il va être compliqué d'augmenter le nombre de vacataires. La quasi-totalité des recrutements sont terminés dans les universités...", abonde Gilles Roussel.

Le président de la CPU est rejoint sur ce point par le secrétaire national du Snesup-FSU. "**Ce n'est même pas un problème d'argent. Nous n'avons pas les enseignants nécessaires.** On ne va pas les sortir du chapeau pendant les vacances et ils sont déjà au maximum en heures supplémentaires", appuie Pierre Chantelot.

Cette annonce laisse place à beaucoup de scepticisme surtout que de nombreuses questions restent en suspens. "Avant de se réjouir, nous attendons des précisions : où vont être créées ces places ? Quand ? Comment ?", résume Stéphane Leymarie, le secrétaire général de Sup-Recherche-Unsa

Dans quelles filières ?

Pour créer ces places, le ministère de l'Enseignement supérieur entend **procéder de la même manière que pour les dernières créations de places, c'est-à-dire "en fonction des remontées des établissements"** : dans les filières les plus demandées cette année, mais aussi dans celles pour lesquelles les formations anticipent une croissance des demandes. La Rue Descartes ne donne donc pas plus de détails pour l'instant. "La répartition de ces places en termes de filière et géographiquement fera l'objet d'un bilan à la rentrée", se limite-t-elle à expliquer.

Une grande partie des créations de places devrait concerner les filières sélectives, de type IUT et BTS, fortement demandées par les lycéens cette année. Les premières ont en effet enregistré au moins un vœu de la part de 276.866 candidats, soit une hausse de 25,9 % par rapport l'an dernier. Idem en BTS avec une augmentation du nombre de vœux confirmés de 29,5 %, selon les derniers chiffres communiqués par le ministère.

À l'université, les filières très demandées restent droit, Staps, psychologie et Paces, même si, cette année, seules les deux dernières enregistrent une hausse de candidatures. Géographiquement, "**il y a un gros sujet de tension en Île-de-France en Staps, droit puis nationalement en Paces**", précise Jimmy Losfeld. Des besoins au niveau local mais qui nécessiteront un arbitrage national pour la CPU.

Lire aussi. Parcoursup : de nouvelles places promises dans les filières technologiques ou en tension

Avec quel budget ?

Concrètement, **ce sont les rectorats qui sont pour l'instant à la manœuvre.** "Nous recevons des mails dans les filières où il y a le plus de candidats en attente nous demandant si nous pouvons augmenter nos capacités d'accueil contre des moyens supplémentaires", résume Didier Delignières, le président de la Conférence des directeurs et doyens de Staps. "**Nous ne savons pas s'il s'agit de postes ou d'heures supplémentaires.** Nous avons déjà augmenté nos capacités cette année car c'était suivi de postes pérennes. Mais dans l'urgence comme ça... On s'est déjà mis en huit pour organiser la rentrée avec de longues discussions dans les universités pour que les enveloppes se transforment en postes", souligne-t-il.

Ce manque de visibilité sur les moyens est dans le viseur de nombreux acteurs alors que le budget 2019 se prépare. "**Si ces places ne sont pas accompagnées de postes, pour nous ce sont des chaises vides,** pointe ainsi Stéphane Leymarie. Dans beaucoup d'endroits, les récentes ouvertures de places se sont traduites par un affichage sans forcément être accompagnées de moyens en termes d'encadrement." La CPU attend également des précisions sur les moyens alloués pour ces créations tardives, avec **en mémoire les 1.500 euros par étudiant mis sur la table l'an dernier** à la même période pour ouvrir dans l'urgence des places supplémentaires en Staps.

Lire aussi. Exclusif. Staps : le ministère devrait allouer 1.500 euros par étudiant supplémentaire accueilli

"On entend circuler des chiffres plus élevés que l'an dernier mais la question reste celle de la

pérennité des moyens, souligne Gilles Roussel. Si on s'engage à prendre plus d'étudiants, c'est pour les faire réussir et qu'ils poursuivent ensuite en L2, L3... **Nous avons donc besoin d'un engagement pluriannuel.** Et de chiffrer les besoins a minima des universités pour le projet de loi de finances 2019 : **une augmentation de 670 millions d'euros.**

Une baisse des frais d'inscription mal perçue côté universités

C'est dans ce contexte que le ministère de l'Enseignement supérieur a signifié aux universités une baisse des droits d'inscription pour la rentrée 2018. Pour la CPU, **au moment "où les moyens font cruellement défaut", cette décision "étonne"**. Cette diminution intervient après la création de la nouvelle contribution à la vie étudiante, qui intègre la part du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes, dont le montant minimum est fixé à 16 euros.

Ce fonds n'est donc plus déterminé par les établissements mais ces derniers bénéficieront d'un reversement d'une partie de la contribution. "Pour les étudiants, la création de la nouvelle contribution était déjà synonyme d'une baisse significative. **Nous aurions préféré au lieu d'une nouvelle diminution des moyens supplémentaires pour la vie étudiante**", regrette Gilles Roussel.